

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2019

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 25 novembre 2019, à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.

Sont présents: Sylvie Gingras, conseillère, ainsi que Jean-Claude Gagnon, Jean-Paul Pelletier et Pierre-Alexandre Simoneau, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

Sont absentes : Clémence Nadeau et Suzanne Aubre, conseillères.

L'avis de convocation a été signifié aux membres du conseil absents.

Sont également présents : Sylvie Tardif, secrétaire-trésorière et Dominic Doucet, directeur général.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Permanence - chargé de projet en urbanisme et en environnement
2. Entente intermunicipale en services d'ingénierie
3. Entente relative au déneigement de certains chemins municipaux
4. Décompte no 1 - génératrice Vianney
5. Période de questions
6. Levée de la séance

2019-11-293

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-11-294

Engagement permanent du chargé de projet en urbanisme et en environnement

Attendu que la période de probation est terminée;

Attendu que la municipalité est prête à procéder à l'embauche de Michaël Caron pour le poste de chargé de projet en urbanisme et en environnement d'une façon permanente;

En conséquence, il est proposé par Sylvie Gingras et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand embauche M. Michaël Caron à titre de chargé de projet en urbanisme et en environnement et ce, de façon permanente à compter du 4 novembre 2019, selon les conditions déjà approuvées par le conseil et d'autoriser le maire et le directeur général à signer le contrat de travail. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2019-11-295

Entente relative au déneigement de certains chemins municipaux

Monsieur Jean-Claude Gagnon, conseiller, déclare qu'il est susceptible d'être en conflit d'intérêts sur cette question. Il se retire et s'abstient de voter.

Il est proposé par Jean-Paul Pelletier et résolu que le conseil municipal accepte de modifier l'entente intitulée *Entente relative au déneigement de certains chemins municipaux* intervenue entre Éoliennes de l'Érable et la

municipalité de Saint-Ferdinand et autorise monsieur Yves Charlebois, maire ainsi que le directeur général, monsieur Dominic Doucet à signer ladite entente modifiée. Adopté à l'unanimité des membres ayant le droit de vote sur cette question, le maire ayant voté.

M. Gagnon reprend sa place à la table du conseil.

2019-11-296

Décompte no 1 - génératrice Vianney

Il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu d'accepter le décompte no 1 pour les travaux exécutés pour la génératrice au poste de chloration de Vianney et d'autoriser le paiement de 77 499.71 \$ (taxes incluses) à l'entrepreneur Routhier Électricien inc. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite la personne présente à la période de questions.

2019-11-297

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Pierre-Alexandre Simoneau et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 10. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.